

BU et ECBU à l'Hôpital



NON INDICATIONS

En l'absence de suspicion d'infection urinaire, les situations suivantes ne nécessitent pas de BU ni d'ECBU, car la détection d'une colonisation peut provoquer une prescription inutile d'antibiotique.

- **Aspect ou odeur des urines**
- **Sondage ou dés sondage urinaire**
- **Avant une intervention chirurgicale (sauf chirurgie urologique)**



INDICATIONS

- **Suspicion d'infection urinaire chez une femme non sondée**

La BU a une excellente valeur prédictive négative : en cas de négativité de la BU, la prescription d'ECBU est inutile.

- **Signe d'infection urinaire chez un homme non sondé**

La BU a une excellente valeur prédictive positive : sa positivité confirme le plus souvent une infection urinaire (compléter par un ECBU). En revanche sa négativité ne permet pas d'exclure le diagnostic.

- **Signe d'infection urinaire chez patient sondé ou porteur de matériel endo-urétéral**

Seul l'ECBU est recommandé. La BU est à proscrire. Les signes d'infection urinaire chez un patient sondé sont :

- Fièvre sans autre point d'appel (pulmonaire, digestif, ORL, ...)
- Alternance frissons et sueurs
- Altération ou aggravation cognitive
- élévation de la CRP sans autre étiologie.

- **Mise en route d'une antibiothérapie sans point d'appel évident, notamment chez la personne âgée**

Un ECBU doit avoir lieu avant l'initiation d'antibiothérapie.